

13 mai 2020
14h30 (GMT+2)

Web conférence COVID-19 pour les opérateurs électriques Que faut-il retenir ?

Session 7 - Enjeux juridiques et contractuels

Avec l'appui de



LES GRANDS ENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE JURIDIQUE

- La crise du COVID-19 n'est pas forcément un cas de force majeure
- Il faut être prudent avant d'invoquer la force majeure. Si elle n'est pas reconnue, les conséquences peuvent être dommageables.
- Il est nécessaire de conduire les analyses contractuelles, des faits et des événements et d'en tirer les conséquences juridiques au regard de son contractant
- Les discussions avec les co-contractants sont très importantes
- Ne pas négliger les autres options disponibles (une porte de sortie est peut-être possible)
- Anticiper et préparer toujours un possible litige
- Revoyez vos contrats pour le futur

INFORMATIONS CLÉS SUR LE SECTEUR DES OPÉRATEURS ÉLECTRIQUES

Quels impacts de la crise COVID-19 ?

- En Inde, la situation semble se dégrader chaque semaine (e.g. demandes d'aide pour les entreprises de distribution par le l'Etat du Tamil Nadu). Néanmoins, les mesures de confinement ont été adoucies ces derniers jours, ce qui pourrait contribuer à l'amélioration de la situation pour le secteur électrique.
- La chute de la demande d'électricité se poursuit avec diverses conséquence sur les EnR :
 - UK : pour la première fois depuis la révolution industrielle, le pays a terminé le mois sans utiliser de charbon. Cependant, le National Grid Operator a prévenu que la situation actuelle et le niveau d'EnR dans le mix (plus de 60% par moment) pourrait conduire à des risques opérationnels et mettre en péril la stabilité du système d'électricité.
 - Turquie: L'EMRA (*Energy Market Regulation Authority*) a stoppé le développement de nouveaux projets et suspendu les permis pour de nouveaux projets éoliens ou solaires pour les mêmes problématiques de stabilité.
- Les mauvaises nouvelles concernant la stabilité financière des fournisseurs d'énergies renouvelables continuent (eg. Nordex, Vestas, Siemens...). Les fournisseurs ont annoncé des résultats financiers pour 2020 loin des attentes. Certains ont déjà annoncé des licenciements (e.g. Vestas avec 400 employés). De nombreuses inquiétudes planent sur le développement futur des énergies renouvelables pour les mois et années à venir. Il n'y a pas de visibilité sur la possibilité pour elles de retrouver leur développement d'avant crise.
- Comme dans plusieurs pays de la région, la consommation d'électricité en Algérie a diminué de 10% depuis le début de la crise. La préoccupation principale pour l'Algérie est cependant la situation du marché international du gaz. Ses exportations ont diminué de plus de 30% en mars et devraient chuter d'autant plus en avril. Le pays exporte une grande part de son gaz vers l'Europe et notamment l'Espagne qui a décidé en mars de réduire ses importations depuis l'Algérie pour se tourner vers les Etats-Unis (les prix du GNL US sont si bas qu'il coûte moins cher à l'Espagne de payer les pénalités à l'Algérie).